

COMMISSION D'AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS [CAPE]

Bilan de l'année universitaire 2024-2025

NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS

33

TAUX D'ACCEPTATION : 89 %

MOTIFS DE REFUS

- Projets ajournés, à retravailler pour une nouvelle présentation en commission : 2
- Projet non éligible : 1
- Projet insuffisant au regard des retombées pour la communauté étudiante : 1

MONTANT MÉDIAN* D'UNE SUBVENTION

2 045 €

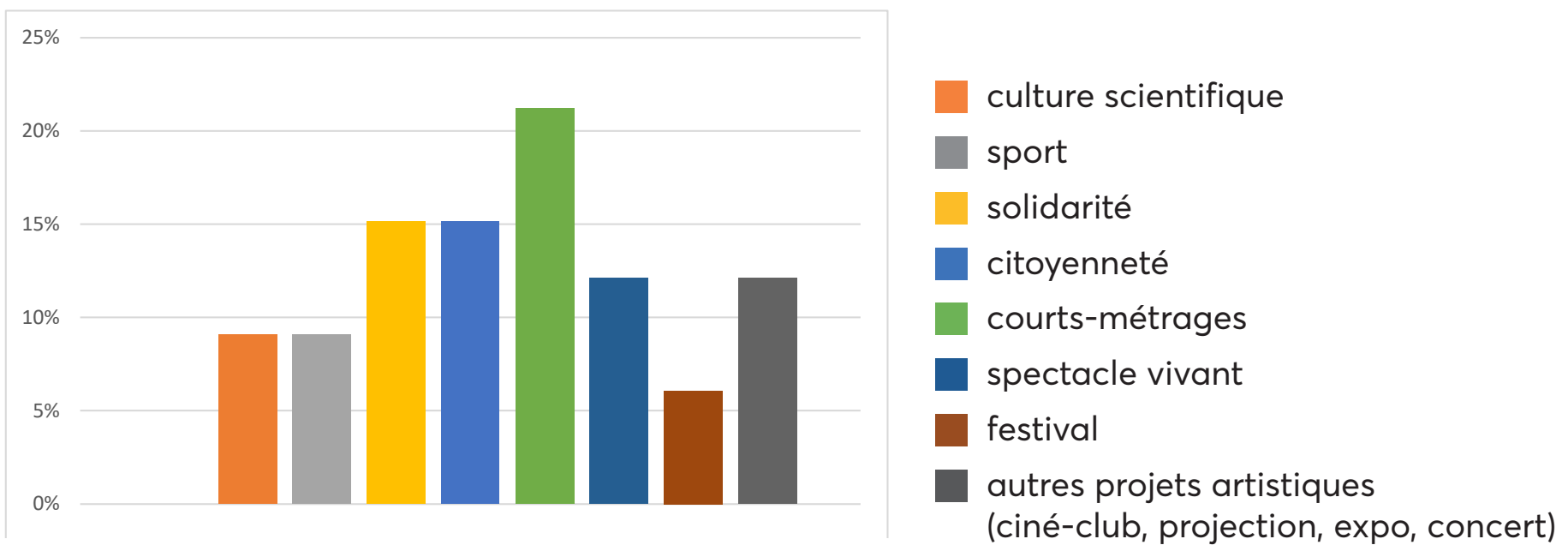
LA CAPE FINANCE ENVIRON 30 %
DU BUDGET TOTAL D'UN PROJET

**Subventions accordées
allant de 76 € à 6 000 €**

* En statistiques, la médiane est le nombre qui partage une série statistique en deux parties de même effectif.

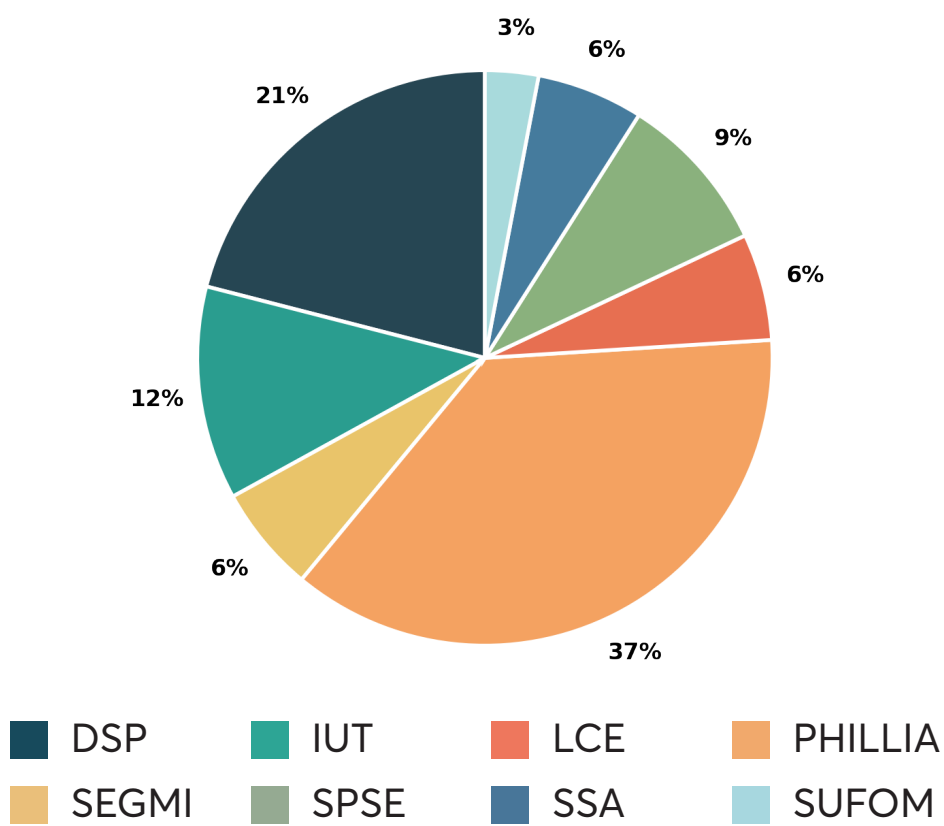
THÉMATIQUES DES PROJETS SUBVENTIONNÉS

En pourcentage



RÉPARTITION PAR UFR DES RESPONSABLES DE PROJET

Pour les projets subventionnés



STRUCTURATION DES RESPONSABLES DE PROJET

Pour les projets subventionnés

